



Licenciement économique et transfert de certains salariés

Par **boulotboulot**, le **04/05/2009** à **14:53**

Bonjour,

Mon entreprise fait partie d'un groupe. Elle ferme fin juin et les salariés de l'usine sont licenciés pour raison économique ; un seul a décider d'aller sur un autre site.

Les deux personnes des bureaux sont "transférés" sur la holding. Du coup, tout est repris toutefois, ils m'obligent à prendre la mutuelle d'entreprise obligatoire.

Est-ce qu'ils ont le droit ou pas ?

Puis-je refuser ?

Peuvent-ils nous transférer comme ça sans que l'on est rien à dire ? Sans courrier ou documents ?

Merci à tous ceux qui pourront me répondre. Je l'ai appris ce matin et c'est effectif au 01/05/09... Donc assez rapide !

Merci